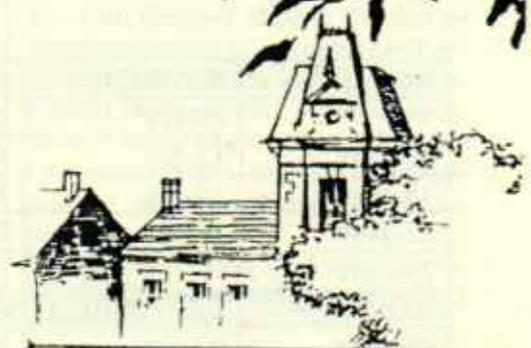


# LE CARILLON



## Sommaire

Le mot du Maire.....	1
Calendrier de collecte des ordures ménagères.....	2
Le recensement en 2004.....	3
Conseil de développement.....	3
Club des amis du jeudi.....	4
Pays d'Ecueille.....	5
2004, Année électorale.....	6
Commune d'Heugnes.....	7
Amicale des parents d'élèves du R.P.I. Heugnes-Prévoisin.....	8

## Le Mot du Maire

En ce début d'année 2004, au nom du Conseil Municipal, je présente à chacun tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

Je remercie toutes les personnes venues participer à la cérémonie des vœux le 2 janvier dernier. Un moment de convivialité partagé par une assistance de plus en plus nombreuse, au cours duquel ont été récompensés les lauréats du Concours Départemental des Maisons Fleuries.

J'espère que cette année 2004 nous permettra de bien avancer dans nos dossiers en cours. Les démarches administratives, la chasse aux subventions s'apparentent de plus en plus à un parcours du combattant.

Les Elections Cantonales, Régionales et Européennes vont mobiliser les électeurs en mars et en juin. Si l'Europe peut nous paraître loin, les assemblées départementale et régionale sont des maillons très importants dans notre vie administrative quotidienne.

Bernard GARNIER

Bulletin Municipal N° 36  
JANVIER 2004

# CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ANNEE 2004

La collecte des déchets ménagers s'effectuera le JEUDI de chaque semaine  
**Merci de sortir votre sac la veille de la collecte**

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
	05-fév	04-mars	01-avr	06-mai	03-juin	01-juil
08-janv	12-fév	11-mars	08-avr	13-mai	10-juin	08-juil
15-janv	19-fév	18-mars	15-avr	19-mai*	17-juin	15-juil
22-janv	26-fév	25-mars	22-avr	27-mai	24-juin	22-juil
29-janv			29-avr			29-juil
AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANV-05	
05-août	02-sept	07-oct	04-nov	02-déc	06-janv	
12-août	09-sept	14-oct	10-nov*	09-déc	13-janv	
19-août	16-sept	21-oct	18-nov	16-déc	20-janv	
26-août	23-sept	28-oct	25-nov	23-déc	27-janv	
	30-sept			30-déc		

\* Exceptionnellement, la collecte sera effectuée le mercredi

Des conteneurs pour le recyclage des emballages sont à votre disposition au point d'apport volontaire suivant :  
route de Pellevoisin

Vous trouverez donc à l'adresse ci-dessus :

- un conteneur à verre (bouteille, bocaux, etc...)
- un conteneur pour journaux, magazines
- un conteneur pour les emballages hors cartons encombrants ( bouteilles plastiques, briques alimentaires, boites métalliques, cartonnets)

## IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE DEPOSER DES DECHETS AU PIED DES CONTENEURS.

Pour tous vos déchets encombrants (gravats, déchets verts, ferrailles, bois, etc...)

La déchetterie à Heugnes est ouverte les :

Vendredi toute la journée de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi toute la journée de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Lundi matin de 9h à 12h

Pour tous renseignements supplémentaires, le numéro suivant est à votre disposition : 02.54.39.00.20.

## C.L.I.C.

### Centre Local d'Information et de Coordination départemental

Beaucoup de questions se posent aux personnes âgées et à leurs proches quand il s'agit d'organiser la vie quotidienne à domicile, après une maladie ou une hospitalisation, de trouver une maison de retraite adaptée, de demander à bénéficier d'une prestation spécifique...

Le CLIC est né de l'initiative de l'Instance de Coordination Gériatrique départementale, riche de ses 22 réseaux locaux très actifs sur le terrain et dont le territoire d'intervention est généralement le canton.

Les assistantes sociales de la MSA de l'Indre siègent dans tous les comités de Coordination Gériatrique.

Le CLIC a pour rôle essentiel d'informer et d'orienter vers l'instance adaptée. L'Etat, le Département, la CRAM, La MSA, l'AVA, l'ORGANIC sont partenaires dans le pilotage et le financement du CLIC.

On peut s'adresser au CLIC :

- en se rendant au guichet : 34 place voltaire - Chateauroux
- par téléphone : 02.54.29.36.36
- par fax : 02.54.29.36.39
- par mail : clic@cyberindre.org

### Permanences

- Les 3 premiers lundis du mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Le mardi de 9h30 à 12h30
- Le mercredi de 14h à 17h30
- Le jeudi de 10h à 17h30
- Le 3ème samedi du mois de 9h à 12 h30

Nous comptons sur les échelons locaux pour faire connaître ce nouveau service.

# LE RECENSEMENT EN 2004

Toute la population vivant à Heugnes sera recensée en 2008.

A partir de janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc...).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de dix mille habitants feront l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procéderont au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées.

Heugnes fait partie du groupe des communes recensées en 2008.

Votre maire et l'Insee vous rappelleront, le temps venu, les modalités du recensement.

A partir du 10 janvier 2004, une campagne d'information télévisée nationale annoncera le démarrage de la collecte dans les communes concernées par l'opération en 2004.

Pour obtenir des renseignements complémentaires  
contacter votre mairie au 02.54.39.01.85.



## ETAT CIVIL 4<sup>e</sup> Trimestre 2003

### NAISSANCE :

HÈME Maria Anaïs  
née à Châteauroux le 15.10.2003.

### DECES :

Raymond LEBREUIL,  
décédé à Châtillon-Sur-Indre, le 8 Décembre 2003

### DEMOGRAPHIE 2003

Naissances : 2 - Mariages : 2 - Décès : 6



## CONSEIL DE DEVELOPPEMENT



Le Pays du Boischaut Nord présidé par M. Serge Pinault, Maire de Chabris, Conseiller Général, a mis en place en Octobre 2002 le Conseil de Développement qui représente l'ensemble des acteurs impliqués localement (Associations sociales, sportives, culturelles, protection de l'environnement, entreprises, organismes locaux, chambres consulaires).

Les représentants de l'administration de l'état peuvent être conviés à titre consultatif.

Ont été élus membres du bureau :  
Huguette Vandebosche (Indre Initiative) Présidente. Roger Viraud (URIOPSS) Catherine Dossent (Familles Rurales) Hubert Mery (CIVAM) Claude Ripault (UCIA)

Avec l'aide de Louis des Monstiers, animateur du Pays, tous les acteurs du Conseil de Développement ont largement suivi les 18 réunions de travail de l'été dernier et la mise en chantier des trois commissions suivantes :

- Accueil et qualité de vie pour les jeunes et les anciens.
- Installation, transmission des petites entreprises (parrainage - suivi).
- Embellissement du cadre de vie, paysage, tourisme, image du Pays du Boischaut Nord.

Leurs travaux ont été validés par les élus des 51 communes du Pays du Boischaut Nord.

Le Conseil de Développement associé à l'élaboration de la nouvelle Charte du Pays et à son suivi, traduit la diversité économique, sociale et culturelle. C'est un nouvel outil inespéré, permettant à tous les habitants et associations de faire remonter pour les cinq prochaines années, leurs idées, leurs attentes, auprès des élus qui restent les décideurs et les gestionnaires.

Toutes vos suggestions seront les bienvenues et peuvent être communiquées au « Conseil de Développement du Pays du Boischaut Nord - 36600 - Mairie de Valençay ».

# CLUB DES AMIS DU JEUDI A HEUGNES

## Activités et sorties au cours de l'année 2003



### 9 janvier 2003

Assemblée Générale du Club assortie des bons vœux de chacun et couronnée par la Galette des Rois offerte par le Club.

Renouvellement de l'adhésion annuelle 2003 : 8 € comme en 2002 (52,48 F). 38 adhérents dont :

- 16 d'Heugnes,
- 5 de Pellevoisin,
- 4 de Jeu-Maloches,
- 4 de Préaux,
- 3 de Frédille,
- 3 de Selles-sur-Nahon,
- 2 de Buzançais,
- 1 de Saint Pierre de Lamps.

### 5 mars 2003

Sortie spectacle en car à La Châtre : 38 personnes.

Après-midi récréatif. Show cabaret où musique, costumes et danses réchauffent une froide journée d'hiver.

### 10 avril 2003

Journée printanière avec marche. Partis de la Gare, nous avons traversé le bourg en direction de la Gentillière, la Maison Neuve, la Basse Berthonnière, la Reuille, la Blanchardière et retour à la gare où de fines cuisinières nous ont préparé un excellent repas du terroir avec produits maison. Frais pris en charge par le Club – 33 personnes.

### 9 juin 2003

Participation à la Foire de la Pentecôte – Brocante.

Tombola du lundi de Pentecôte alimentée par les dons de certains et les ouvrages de nos couturières. Merci à tous les participants du public ou du Club.

### 15 juin 2003

Voyage en Dordogne – 47 personnes  
Visite d'une ferme d'élevage d'oies de Toulouse et de canards gras avec commentaires, démonstration et dégustation de produits fermiers.

Déjeuner au pied du Rocher de La Roque Gageac dans un restaurant au bord de la Dordogne. Continuation sur Domme, village médiéval bâti sur un éperon rocheux que nous grimpons et visitons en petit train touristique. Sur le chemin du retour, dernier arrêt à Sarlat pour une promenade à pied dans les ruelles de la vieille ville commentée par une guide de l'Office de Tourisme.

Reprise des jeux début septembre.

### 18 septembre 2003

Journée marche de fin d'été. Repas et jeux d'après-midi comme la journée du printemps avec un itinéraire différent à travers la commune d'Heugnes : un cadeau est offert à la personne qui estime, au plus juste, la distance parcourue – 32 participants.

### 8 octobre 2003

Voyage  
SAVONNIERE/VILLANDRY.  
Visite guidée des Grottes Pétrifiantes de Savonnières et sa dégustation de vin en fond de grottes. Déjeuner au Cheval Rouge de Villandry suivi de la visite des jardins de Villandry dont la réputation n'est plus à faire. Un seul désir : y revenir, éventuellement au printemps, histoire de changer de saison ! Enfin visite du Château de Villandry où la vie de famille des derniers châtelains est très présente avec, chose rare, des chambres d'enfants et une curiosité : un étonnant plafond Maure venus d'ailleurs. Du haut du château et des terrasses, la vue sur les jardins et ses broderies est remarquable.

### 7 décembre 2003

Grand concours de belote emmené par notre dynamique Vice-Président : Monsieur André JUBERT. 2 cochons entiers débités et préparés en lots par Monsieur PARADIS de Châtillon-sur-Indre qui a offert 2 têtes supplémentaires, quelques bouteilles et que nous

remercions.

128 participants : une belle réussite comme pour les concours précédents. Avec l'aide de tous les bénévoles pour les différents gâteaux, les crêpes et la vente de boissons chaudes ou froides.

### 14 décembre 2003

Repas traditionnel de fin d'année à l'auberge d'Heugnes avec un dessert animé par les airs d'accordéon de Yann, un jeune talent prometteur, petit-fils de deux de nos adhérents de Frédille. Cela se termina en chansons et histoires, comme il se doit chez nos aînés.

24 € prix auberge ; 16 € prix adhérents ; gratuit pour les adhérents n'ayant pas été au voyage en Dordogne.

Que soient remerciés Monsieur Thierry Chauveau qui a offert la coupe de champagne finale ainsi que Madame Annie Chauveau et sa sympathique équipe en service.

## RAPPEL

Les Amis du Jeudi se réunissent tous les 15 jours à la Maison des Associations d'Heugnes et seraient heureux de vous y accueillir. La cotisation annuelle est de 8 € et la participation au goûter est de 1 € par présence le jeudi.

Merci à la Présidente Madame Simone RIVOL et à Raymond, son mari ainsi qu'à tous les membres dynamiques d'Heugnes et des communes voisines qui permettent à ce Club d'avoir des animations variées et le plaisir de se retrouver régulièrement et ceci malgré la tristesse quand des amis nous quittent sur fond de difficulté de la vie rurale pour nos aînés.

Merci également à Monsieur le Maire pour la subvention communale et la mise à disposition gratuite de la Maison des Associations.

# PAYS D'ECUEILLE

## CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 30 SEPTEMBRE 2003

Le Conseil de Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé, réuni en session ordinaire, a, lors de sa dernière séance, chargé Madame la Présidente ou les Vice-Présidents de solliciter une subvention d'une part au titre du Fond d'Action Rurale, d'autre part au titre de la Dotation Globale d'Equipement, pour les travaux de voirie, à réaliser sur le territoire de la Communauté de Communes au cours de l'année 2004.

Un avis favorable a été émis quant à l'extension de la déchetterie, travaux pour lesquels des subventions seront également sollicitées.

Le Conseil de Communauté prend note que les travaux d'aménagement du logement locatif sis rue du 8 mai à Ecueillé sont commencés depuis le 29 septembre et approuve le Dossier de Consultation des Entreprises relatif au lot peintures-tentures-nettoyage.

Madame la Présidente ou les Vice-Présidents sont autorisés à signer la convention de mandat de gestion à intervenir entre la Communauté de Communes et l'OPAC de l'Indre pour la gestion des deux logements réhabilités sur la Commune de Préaux.

Les travaux de Voirie et Réseaux Divers concernant les lotissements d'Heugnes et de Pellevoisin sont terminés.

Comme suite à la Commission d'Appel d'Offres du 3 septembre relative aux travaux de voirie - Programme 2003, l'entreprise Vernat est retenue pour les décaissements et revêtements de chaussée.

La fourniture et le transport des

divers matériaux sont confiés aux entreprises :

- Vernat pour la grave émulsion,
- Rambaud pour les granulats,
- Colas pour l'émulsion.

## CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 15 DECEMBRE 2003

Le Conseil de Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé, réuni en session ordinaire a, lors de sa séance du 15 décembre dernier, décidé de solliciter l'assistance de la Direction Départementale de l'Equipement dans le cadre de l'ATESAT (Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

La synthèse chiffrée de l'Etat concernant la gestion et le suivi des ordures ménagères par les services de l'Equipement est acceptée.

M.Ricou, Subdivisionnaire de l'Equipement, a explicité aux délégués de la Communauté le plan de réorganisation des services de l'Equipement à compter du 1er janvier prochain.

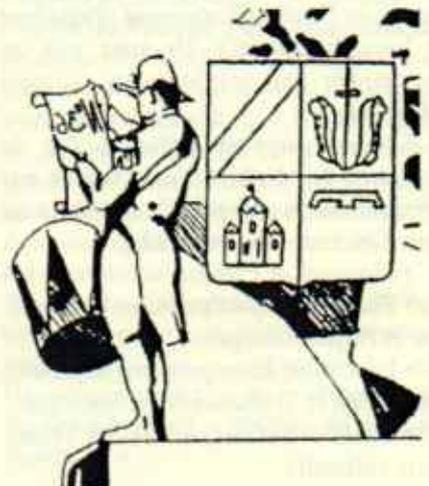


Concernant la collecte, le transport et le traitement de produits issus de déchetterie et de déchets ménagers, le Conseil de Communauté valide le choix de la Commission d'Appel d'Offres et autorise Madame la Présidente à signer le marché avec l'entreprise COVED (lots 1 et 2).

Le Conseil de Communauté prend note que les dossiers de demandes de subventions concernant d'une part, l'extension de la déchetterie et d'autre part, l'acquisition de l'immeuble de Jeu-Maloches sont transmis aux différents organismes.

Le Conseil de Communauté accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que l'OPAC de l'Indre se propose de contracter pour les logements sis 2 rue du Capitaine Colomb à Ecueillé.

Le point a été effectué quant aux divers travaux de voirie réalisés au cours de l'année.



# 2004, ANNEE ELECTORALE

L'année 2004 sera une année électorale importante. Si le département de l'Indre ne sera pas concerné par le renouvellement d'un tiers du Sénat, la moitié de nos cantons par contre sera appelée à élire ou réélire nos représentants à l'assemblée départementale. Parmi ceux-ci : Ecueillé, Valençay, Saint Christophe en Bazelle, Mézières en Brenne... Ce scrutin se déroulera en deux tours, les 21 et 28 mars 2004, le bureau de vote se tiendra à la mairie.

Ces mêmes jours seront organisées également les élections régionales. Selon la nouvelle loi électorale, le mode de scrutin sera modifié : le scrutin de liste à la proportionnelle à un tour au niveau départemental est abandonné pour un scrutin mixte régional à deux tours. La durée du mandat est désormais de 5 ans au lieu de 6 précédemment. Une prime majoritaire pour la liste arrivée en première position permettra de donner une majorité nette au Conseil Régional. Le scrutin des régionales se déroulera dans une salle d'école. En France, la loi prévoit des compétences pour chacune des Collectivités : Commune, Département, Région.

De part la loi, « le Conseil Régional administre librement la Région ». Il dispose d'un budget qui lui permet de financer les politiques qu'il met en œuvre dans ses domaines de compétence : lycées, centre de formation professionnelle, recherche, enseignement supérieur, aménagement du territoire, développement économique, transports collectifs de voyageurs, culture, tourisme, sports.

Les décisions et les choix politiques sont pris par le Président de la Région Centre et l'exécutif régional (Président et Vice-Présidents). Ils sont mis en œuvre par les services du Conseil Régional.

Chaque rapport présenté par le Président fait l'objet d'un examen par la commission compétente qui émet un avis. Ces commissions sont :

- Finances et Plan,
- Formation professionnelle continue et Apprentissage,
- Education, Enseignement Supérieur, Recherche et Transfert de technologie,
- Grandes infrastructures et Transports collectifs,

- Emploi et action économique,
- Aménagement du territoire et Environnement,
- Culture, Tourisme et Sports.

La commission permanente ou l'assemblée régionale réunie en séance plénière, doit ensuite se prononcer, débattre et voter.

En région Centre, l'assemblée régionale est composée de 77 Conseillers Régionaux issus de 6 départements de la région. L'Indre est représentée par 8 Conseillers Régionaux. Ils ont été élus en mars 1998 au suffrage universel.

Ces 77 Conseillers Régionaux

siègent chaque mois dans l'une des 7 commissions pour examiner les dossiers et émettre un avis. Ils se réunissent ensemble au moins 4 fois par an en séance plénière et publique pour voter le budget de la Région, poursuivre, réorienter, adapter ou lancer de nouvelles politiques et traiter les affaires relevant des compétences de la région.

Enfin le dimanche 13 juin de 8h à 22 heures, vous serez conviés à élire les députés européens. Ce scrutin se déroulera à la proportionnelle. Nous y reviendrons dans le prochain numéro du Carillon.

## CALENDRIER DES FÊTES DE LA COMMUNE D'HEUGNES POUR L'ANNEE 2004

### MARS :

- Dimanche 7 : Loto du Comité des Fêtes
- Dimanche 14 : Thé dansant AFR

### AVRIL :

- Dimanche 11 : Ouverture de la pêche

### MAI :

- Dimanche 30 : Marche organisée par le Comité des Fêtes
- Lundi 31 : Foire brocante

### JUIN :

- Samedi 19 : Kermesse RPI Heugnes/Pellevoisin
- Dimanche 20 : Méchoui AS

### JUILLET :

- Samedi 24 : Fête de la ruche

### AOUT :

- Dimanche 1<sup>er</sup> : Méchoui des pompiers
- Samedi 14 : Course cycliste, fête foraine et bal
- Dimanche 15 : Cavalcade et feu d'artifice
- Samedi 28 : Commémoration de la Stèle de la Butte

### OCTOBRE :

- Dimanche 17 : Loto du RPI Pellevoisin/Heugnes

### NOVEMBRE :

- Samedi 6 : Soirée AFR
- Mercredi 11 : Loto du Comité des Fêtes

### DECEMBRE :

- Dimanche 5 : Concours de belote « Les Amis du Jeudi »

# COMMUNES D'HEUGNES

## CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2003

Reuni le 31 octobre, sous la présidence du maire, le Conseil a pris les décisions suivantes :

### • Logement communal du 1, Place Saint Martin :

Le Conseil accepte de résilier le bail de M. Michel David au 30 Novembre 2003.

### • Demande de prêt CODAC :

Le Conseil donne une réponse favorable à une demande de prêt CODAC, pour un montant de 1 035 €.

### • Cession de bail terrains communaux :

Le Conseil donne son accord à la résiliation du bail de M. Christian Reyboz au profit des acquéreurs de son exploitation, M. & Mme Matthieu Heme.

### • Mission de maîtrise d'œuvre pour construction hangar :

Le Conseil accepte le devis de la Direction Départementale de l'Équipement, d'un montant de 2 800 €, hors taxes, pour la mission de maîtrise d'œuvre qui lui a été confiée dans le cadre du projet de construction du hangar communal.

### • Mission locale jeunes :

Le Conseil accepte de verser une participation de 153 € à la Mission Locale Jeunes qui aide les jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'insertion sociale et professionnelle.

### • Règlement nouveau cimetière et espace cinéraire :

Le Maire soumet un projet de règlement aux membres du conseil, à charge pour eux de l'étudier.

### • Assistance technique des services de l'État :

Le Conseil Municipal prend connaissance des textes qui modifient les conditions d'assistance technique fournie par les services de l'état aux communes et qui instituent une assistance technique de l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire. La nouvelle convention

qui substitue l'ATESAT à l'ATGC est acceptée, moyennant une redevance de 173,81 €.

### • Vote de crédits supplémentaires :

Le Conseil inscrit en crédit le montant du dégrèvement des impôts fonciers accordé à la commune en raison des calamités du printemps et de l'été 2003 et en débit le même montant pour sa restitution aux locataires des terrains communaux.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Novembre 2003

Réuni sous la présidence du maire, le Conseil a pris les décisions suivantes :

### • Budget annexe de la boulangerie :

Le conseil vote une subvention supplémentaire au profit du budget annexe de la boulangerie afin de pouvoir régler les dépenses de remplacement des tapisseries et revêtement de sols confiés à M. Jean-Pascal Theret pour un montant de 5 464,21 € hors taxes.



### • Virements de crédits :

Le conseil procède à un virement de crédits de 3 000 € en section de fonctionnement.

### • Prêts CODAC :

Le conseil émet un avis favorable pour le financement de 2 demandes de prêts CODAC, d'un montant de 1 350 € chacune. Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2004.

### • Logement communal du 1, Place Saint Martin :

La commission des bâtiments ayant constaté que les tapisseries et revêtements de sol de ce logement étaient à remplacer, le Conseil accepte le devis de M. Jean-Pascal THERET, d'un montant de 2 904,28 € établi à cet effet.

En outre, le Conseil accepte de louer ce logement à M. Christian Reyboz, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2004.



## INFOS PRATIQUE

Mairie de HEUGNES – Tél : 02.54.39.01.85 – Fax :02.54.39.07.06

Adresse messagerie : mairie.heugnes@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9-12 H

Mardi : 9-12 H

Jeudi : 9-12 H

Vendredi : 9-12 H

Samedi : 9-12 H

### Permanences des élus à la mairie de 11 à 12 H

Lundi : Mme Ginette LABECOT

Mardi : M. François VANDENBOSSCHE

Jeudi : M. Bernard GARNIER

Vendredi : M. Michel TIXIER

Samedi : M. Bernard GARNIER

EDF : 0 810 333 036

SAUR : Service clientèle : 05.55.36.18.67

Service dépannage 24/24 : 02.54.34.23.89

Centre anti-poison de Tours : 02.47.48.21.21

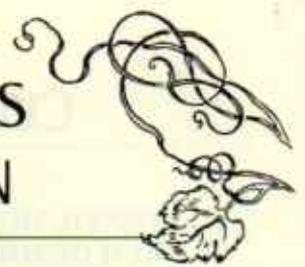
Centre hospitalier de Châteauroux : 02.54.29.60.00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17



# AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. HEUGNES PELLEVOISIN



C'est une association qui a débuté en 1995 et qui a été déclarée en Préfecture en Juin 2000. Elle ne concernait alors que l'école de Pellevoisin.

A Heugnes, des parents d'élèves se rassemblaient également pour organiser diverses manifestations.

C'est à l'occasion du Regroupement Pédagogique Intercommunal que nous avons décidé d'unir les deux associations pour n'en former qu'une. Les statuts ont donc été modifiés en Octobre 2001.

C'est une association régie par la loi 1901, indépendante, non affiliée à une fédération.

Son but est :

- De défendre l'école laïque.
- D'établir un lien entre la famille et l'école.
- De prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire, notamment en organisant ou en participant à l'organisation de manifestations et d'activités éducatives et sociales

## CONSEIL D'ADMINISTRATION et BUREAU

Le C.A. est composé de 9 membres élus par l'assemblée générale, des 2 directeurs des écoles concernées. Le bureau est, lui, constitué de 6 membres faisant partie du C.A.

Le C.A. est renouvelable tous les ans par tiers, les membres sortants sont rééligibles.

Jusqu'à la prochaine assemblée générale, le C.A. est le suivant : Hélène SOIDET, Denis DOUBLIER, Claudine COLLIN, Mathilde BESNARD, Christelle GODART, Laëticia PHARATON, Christiane CARON, Patrick HARTMANN, Luce CHOLLET ainsi que la directrice de l'école d'HEUGNES et le directeur de l'école de PELLEVOISIN.

## ACTIVITES ET MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2003-2004

### LOTO

Nous remercions les commerçants ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du loto organisé le 19 Octobre 2003 à Heugnes. Nous avons reçu beaucoup de dons ; les parents d'élèves avaient confectionné des gâteaux, le public est venu nombreux.

Le bénéfice réalisé nous permettra d'apporter une aide financière aux deux écoles pour une sortie éducative ou pour l'achat de matériel.

### NOEL

Des ateliers pour enfants ont été organisés pour la fabri-

tion des décorations de Noël qui ont été exposées au foyer rural de Pellevoisin.

Nous avons aidé les enseignants pour que le Chorale de l'école de Pellevoisin ainsi que tous les autres enfants du R.P.I. puissent offrir aux parents un beau spectacle de chanson.

Lors du marché de Noël à Pellevoisin, nous avons organisé une bourse aux vêtements, jouets et livres pour enfants.

## ET PROCHAINEMENT

### CARNAVAL

le 27 Mars 2003 à Pellevoisin.

Pour cette manifestation, nous allons, comme tous les ans, organiser des ateliers pour les enfants, de création de décorations pour le foyer rural ( le thème pour les décorations sera les Iles). Une réunion de préparation de ces ateliers est prévue le Samedi 14 février à 9 h 00 à la salle de la gare à Pellevoisin.

Toutes les personnes souhaitant nous apporter leur aide sont les bienvenues.

### KERMESSE



Nous aiderons les enseignants dans l'organisation de cette kermesse de fin d'année.

Cette année, les bénéfices réalisés vont nous permettre de donner 150 € à chaque classe, ce qui leur permettra d'acheter du matériel éducatif, des livres ou de participer à une sortie éducative.

*Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves qui se mobilisent pour l'organisation de tous ces événements. Ensemble, nous effectuons un travail d'équipe efficace pour que ces manifestations puissent avoir un véritable succès.*

*N'hésitez pas à venir nous rejoindre.*

